

Abidjan, le 02 janvier 2023

LE SECRETAIRE GENERAL

Madame/Monsieur le Directeur
002 FORMATIONS
04 BP 1022
ABIDJAN 04

N/ Réf : FDFP-SG/REN/2023/0001/NKP/AD/fcd

Objet : Renouvellement d'habilitation

Madame/Monsieur le Directeur,

Par la présente, le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) autorise le renouvellement de l'habilitation de votre cabinet à compter de ce jour pour une durée allant jusqu'au **31 décembre 2024**, selon la liste de domaine (s) de formation ci-jointe.

Cette habilitation peut être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi ne sont plus réunies.

Votre prochaine demande de renouvellement d'habilitation devra être soumise au FDFP au plus tard le **30 septembre 2024**.

Veillez agréer, **Madame/Monsieur le Directeur**, nos salutations distinguées.

PJ : liste de domaine (s) de formation

Philippe N'DRI



SIEGE ABIDJAN

20 B.P. 1068 Abidjan 20 - Maison de la Formation, Bd Giscard d'Estaing
Tél.: (225) 21 75 05 05 - Fax : (225) 21 75 05 95

LE SECRETAIRE GENERAL

Décision de renouvellement des habilitations

N° FDFP-SG/REN/2023/0001/NKP/AD/fcd

CABINET DE FORMATION

OO2 FORMATIONS

04 BP 1022

ABIDJAN 04

Liste de domaine(s) de formation habilité(s)

- SPECIALITES PLURIVALENTES TRANSPORT ET LOGISTIQUE
- SPECIALITES PLURIVALENTES ECHANGES, GESTION
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA G.R.H.
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA COMMUNICATION
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'INFORMATIQUE
- PLURIVALENCES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
- MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE, ENTREPRENEURIAT
- CONCEPTION, GESTION, CONDUITE DE PROJET
- COMPTABILITE, GESTION FINANCIERE, FISCALITE

